

## CHARTRE DE DISCIPLINE POUR LES MINEURS LORS DES DEPLACEMENTS

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_

Dès le départ, vous êtes sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement constituée au minimum :

- d'un responsable de délégation
- d'un responsable sanitaire
- d'un entraîneur
- d'officiels
- d'accompagnateurs

En étant sélectionné dans la délégation régionale, vous vous engagez à :

- Avoir un bon comportement général, respectueux envers l'équipe d'encadrement et les autres participants.
- Avoir une tenue décente tout au long du séjour.
- Appliquer et respecter les directives de l'équipe d'encadrement (points de rendez-vous, horaires de couchage, etc.....).
- Respecter l'attribution des chambres dans l'hôtel.
- Ne pas faire de bruit dans l'hôtel.
- Respecter les consignes de sécurités indiquées sur les panneaux d'affichages ou précisées par l'équipe d'encadrement, ou encore même résultant du bon sens.
- Respecter l'environnement
- Laisser les endroits propres.
- Ne consommer, en aucun cas, de l'alcool ou des produits illicites.
- Ne pas fumer.
- Ne pas avoir un comportement dangereux envers soi-même ou autrui.
- Etre fair-play.
- Lors de la compétition, respecter les décisions des officiels. En cas de désaccord, laisser l'entraîneur ou le responsable de la délégation porter réclamation.

Si un de ces points n'est pas respecté, la commission de discipline pourra alors se réunir afin de statuer sur le devenir sportif du nageur au sein de l'UFOLEP.

**Oui, je m'engage à respecter cette charte de discipline**

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2016-2017 (1)

(1) Rayer la mention inutile

Signature d'un représentant légal

Signature du nageur